

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET EXERCICE FINANCIER 2026
ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2026-2027-2028)**

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière, que pour les fins d'adoption du budget de l'exercice financier 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, le conseil municipal de la Ville de Mirabel, tiendra **une séance extraordinaire le 15 décembre 2025, à 19 heures, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel.**

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Mirabel, ce 5 décembre 2025

La greffière,

Isabelle Bourcier, avocate